



Sensibilisation des commerçants

Cadre de restitution : Programme Local de Prévention

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTEUR ET SON TERRITOIRE

Métropole Rouen Normandie

14 Bis Av Pasteur

Bp 589

www.la-crea.fr

POSIADOL

Dominique

Normandie

dominique.posiadol@ademe.fr

Mots-clés: Espace privé ARTISANAT, PREVENTION DES DECHETS,

CONTEXTE

Description du contexte de l'action:

Dans le cadre du Programme de Réduction des Déchets, la CREA encourage tous les types de publics à réduire leurs déchets à la source, le meilleur déchet étant celui qu'on ne produit pas. C'est pourquoi, trois actions ont comme objectif d'aider les commerçants, les artisans et les entreprises à réduire leurs déchets. D'autant, que ce public peut être concerné par la réglementation spécifique mise en place en 2022 par la CREA.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Objectifs généraux:

Les objectifs de cette action sont la signature de 25 nouvelles chartes par au avec les commerçants du territoire de la CREA et le renouvellement annuel de chacune des chartes signées.

Résultats quantitatifs:

Les résultats quantitatifs obtenus pour cette action à fin 2022, sont la signature de:

27 chartes en 2022 et 22 supplémentaires en 2023

25 chartes renouvelées en 2023

7 types de métier impliqués : coiffeur, opticien, boulanger, charcutier, boucher, fleuriste et restaurateur

Résultats qualitatifs :

Les résultats qualitatifs obtenus pour cette action sont une meilleure connaissance et de meilleures relations avec le monde du commerce notamment avec pratiques et ses contraintes.

MISE EN OEUVRE

Planning:

Démarche initiée sur la partie Eboulevards du territoire de la CRECA

2 Porte à porte auprès des commerçants, avec l'appui des Vitvins du pays d'Ellebert pour expliquer la démarche - décembre 2010

3 Diagnostic des déchets produits et récolement des problèmes de collecte, terrain à la démarche - janvier et février 2011

3 Travail préparatoire et conception de la charte - février à octobre 2011

3 Présentation générale de la démarche et possible au cours de réunions de commerçants - octobre 2011

3 Groupes de travail avec les commerçants, par coupe de milieu, pour déterminer ensemble les gestes de réduction - à partir de février 2012 jusqu'à maintenant

3 Porte à porte pour que chaque commerçant détermine les gestes qu'il choisit pour l'année et signe la charte, mise en place de la vitrophonie - à partir de février 2012 jusqu'à maintenant

3 Point avec le commerçant au moment du renouvellement de la charte - juillet à décembre 2012

3 A chaque installation de commerçant dans le corps de milieu possible une charte porte à porte pour lui présenter la démarche et susciter son adhésion par la signature de la charte - Année 2012-2013

Le commerçant s'engage en signant une charte annuelle indiquant à minima 3 gestes qu'il a choisis pour réduire ses déchets. L'année suivante, il est invité à renouveler la signature de la charte en ajoutant un nouveau geste

La CREA a fait passer 2 articles sur le sujet dans CREA mag et une vitrophanie est apposée sur la vitrine du commerçant qui s'engage.

Un document « professionnel » réalisé avec affiches « visant un public plus large » également été conçu et distribué aux commerçants en septembre 2012.

En 2012 et courant 2013, un travail identique a débuté conjointement avec les Vitreaux de Rouen, la ville de Rouen, l'Institut National de la Boulangerie Pâtisserie, la Chambre de Métier et de l'Artisanat et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Rouen afin de développer cette action auprès des commerçants rouennais.

La ville concorde à être le maître des boulangeries pâtisseries.

Les boulangeries intègrent à leur site internet :

2. Deux d'un courrier à l'ensemble des boulangeries pâtisseries de Rouen pour les informer de la démarche et solliciter leur participation à un groupe de travail.

2. Pour le reste auprès des 50 boulangeries pâtisseries concernées et démarchage téléphonique.

2. Organisation de 4 réunions à des heures, lieux et horaires différents.

Le résultat a été mitigé. Aucun boulanger n'a intégré les réponses faites, ne s'est aligné aux réunions.

Il a été décidé de ne pas procéder par corps de métier sur la ville de Rouen mais par rue avec l'aide des comités de quartier. Cette action débute en septembre 2014.

Un développement de l'action est également prévu sur le reste du territoire courant 2014.

Année principale de réalisation:

2012

Moyens humains :

L'action est suivie par son porteur.

Divers services de la CREA sont mis à contribution notamment les services communication et déchets, et l'animatrice du programme.

Moyens financiers :

Les coûts de cette action correspondent au temps passé pour l'animation de l'action et aux coûts internes de conception et reproduction de la charte et de la vitrophanie.

Moyens techniques :

Le support de communication principale pour cette action est la charte.

Partenaires mobilisés :

Les différents partenaires pour cette action, à ce stade de l'action, sont :

- Les commerçants de la rue des martyrs à Elbeuf

- Les boulangers pâtisseries de la ville de Rouen
- Les vitrines du pays d'Elbeuf
- La Chambre de Commerce et de l'Industrie d'Elbeuf
- Les vitrines de Rouen
- La Chambre de Commerce et de l'Industrie
- La Chambre de Métiers et de l'Artisanat
- L'Institut National de la Boulangerie Pâtisserie
- La ville de Rouen

VALORISATION

Facteurs de réussite :

Au vu du développement de l'action sur le territoire de la CREA sur 2 parties du territoire différentes, il est apparu qu'une seule méthodologie de travail ne convient pas et qu'il faut s'adapter à l'organisation locale des commerçants et des structures qui travaillent avec eux.

Difficultés rencontrées :

L'originalité de ce projet est le travail partenarial avec les commerçants.

Recommandations éventuelles:

Ne pas hésiter à développer cette action en partenariat avec des acteurs locaux et moteur dans les domaines du développement du commerce.

Inscrire cette action dans la durée et être volontaire.

Type de programme :
Programme Local de Prévention

DÉCOUVRIR L'ACTEUR SUR SINOE ®

[Découvrir](#)



Dernière actualisation de la fiche : **mai 2014**

Fiche action réalisée sur le site : www.optigede.ademe.fr

Les actions de cette fiche ont été établies sous la responsabilité de son auteur.